

# Procès verbal de la réunion du 1er Conseil d'Ecole



du mardi 14 novembre 2023



Circonscription  
De MONTVILLIERS

Ecole  
Primaire  
« Les sources »

8, place de la mairie  
76700 Saint Laurent de Brèvedent

Tel : 02 35 20 19 96

Mail : [ce.0762118p@ac-normandie.fr](mailto:ce.0762118p@ac-normandie.fr)



## Présents :

### Enseignants :

Mesdames GAMBIER, CAILLOT, GOMES, HERICHER, JOLEC, VAUCHEL, MORIN,

### Parents élus :

Mesdames : GERMAIN, TETREL, HUBERSON, LESADE, BENOIT, MOREAU

### Représentants de la Mairie :

Monsieur BREHIER

### Absents excusés :

Mr VAN RICKSTAL (Inspecteur de l'Education Nationale). Mmes FRIBOULET, VARIN, COTTARD, Mr MALANDAIN,  
Monsieur BUSSON (maire de Saint Laurent de Brèvedent)

## Ordre du jour :

1. Présentation des membres du nouveau Conseil d'Ecole.
  2. Compte-rendu des élections des représentants des parents d'élèves.
  3. Le Conseil d'Ecole : composition et attributions, rôle des parents élus.
  4. Effectifs et organisation interne de l'école : présentation de l'équipe, rôle des ATSEM, organisation pédagogique.
  5. Aides aux élèves en difficulté : RASED, AVS, PAP, APC...
  6. Hygiène et santé
  7. Sécurité : Exercices incendie et PPMS.
  8. Evaluations CP/CE1 et CM1
  9. Actions pédagogiques menées et envisagées pour le premier trimestre / pour l'année scolaire.
  10. La coopérative : fonctionnement, bilan.
  11. La municipalité, partenaire de l'école : concertation des équipes, subventions, travaux effectués, accueil périscolaire, projets municipaux...
  12. Actions envisagées par les parents pour cette année.
- Réponse aux questions ou remarques des parents (formulées et soumises au moins une semaine avant la réunion du conseil d'école).
  - Remerciements.

Séance ordinaire du Mardi 14 novembre

La séance débute à 17h20

### 1. Présentation des membres du nouveau Conseil d'Ecole.

- Bienvenue aux nouveaux parents représentants des parents d'élèves. (Renouvellement des remerciements à l'ancienne équipe qui a d'ailleurs pris en charge les élections). Présentation en tour de table.
- L'équipe pédagogique (Mme Friboulet remplace Mme Leclerc Constance sur le temps de décharge de Mme Gambier (à 33%). Présentation en tour de table.
- Les représentants de la commune (Mr Bréhier),
- Secrétaire : Mme Caillot

## 2. Compte rendu des élections des représentants de parents d'élèves :

Inscrits : 227 / votants : 144 / Blancs ou nuls : 24 / suffrages exprimés : 120 / taux de participation : 63.44 (63.51% en 22 et 58% en 21)

Rappel de l'organisation des élections :

- Constitution de la liste électorale dans les 20 jours avant l'élection du 13 octobre.
- Dépôt des candidatures 10 jours avant le scrutin.
- Préparation du matériel de vote : 10 jours avant le scrutin, je remercie les parents qui ont participé à la mise sous enveloppe
- Le nombre de parents d'élèves titulaires correspond au nombre de classe. (donc 7 titulaires pour nous)

Rappel : Les parents restent élus jusqu'aux prochaines élections et doivent donc organiser les élections de l'an prochain.

- Le Procès Verbal des résultats a été inscrit vendredi soir et affiché dans la foulée au tableau extérieur.

Cette année nous avons eu de nombreux parents qui se sont présentés spontanément puisque nous avons rempli les 14 places de la liste en 2 semaines à peine.

## 3. Le conseil d'école : composition, attributions, fonctionnement lecture et vote de son règlement

Je vous ai distribué le règlement à lire afin de le voter, pour résumer :

### Composition :

**Sont membres de droit à part entière avec voix délibérative** : - Le ou la directrice (présidente), les enseignants qui exercent dans l'école au moment du conseil, 2 élus : le maire ou son représentant et un Conseiller Municipal ; un des maîtres du réseau d'aide ; les représentants des parents d'élèves ; le DDEN du secteur.

**Sont membres de droit avec voix consultative** : L'IEJ qui peut assister de droit ; les suppléants ou toute autre personne invitée pour éclairer un point de vue à l'ordre du jour, ou médecin, infirmière scolaire...

### Le Conseil est avant tout un lieu d'échange et d'information :

- Il vote le règlement du Conseil d'école ainsi que de l'école, et adopte le projet d'école.
- Il est consulté sur le fonctionnement de l'école, la sécurité des enfants, la restauration scolaire, le budget...
- Il est informé du choix des méthodes pédagogiques, du matériel utilisé, des actions...
- Il se réunit une fois par trimestre sur invitation de la directrice 8 jours avant la date. Les parents élus peuvent proposer des questions qui doivent être formulées au moins 8 jours avant la date pour être mises à l'ordre du jour.

**Rôle des parents élus** : Ils participent à la vie de l'établissement, ils assistent au Conseil d'Ecole 3 fois par an et peuvent à ce moment-là donner leur avis et participer à certaines décisions. Ils sont informés des projets de classes, de l'école, de problèmes rencontrés... En retour, ils relient les demandes des parents et proposent des activités.

**Ils facilitent donc le dialogue avec l'équipe et participent à la vie de l'école.**

**Le règlement intérieur du Conseil d'école est adopté à 12 voix pour / 0 abstention / 0 de voix contre.**

## 4. Effectifs, organisation interne de l'école :

**Effectifs :**

PS/MS	MS/ GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9+15	7+19			19	16+1	22
26	26	20	18	19	17	22
52 ↓				96		
148						

**Organisation** : 7 classes dont 2 maternelles et 5 élémentaires avec 8 enseignantes titulaires dont une enseignante qui assure 1/3 de décharge de direction. Les élémentaires sont tous en cours simple, et les maternelles sont en cours double avec 2 classes à 26 mais 2 ATSEM.

La remontée d'effectifs prévisionnels de la rentrée 2024 est de 138 enfants...

## 5. Aides aux élèves en difficultés : Rased, AESH, PAP, APC...

Le pôle ressource travaille toujours avec l'école et les enseignants :

- Intervention de Mme Capelle, psychologue scolaire déjà demandée sur cette période.
- Intervention de Mme Héranval qui est sur notre école, elle ne prévoit pas d'intervenir pour le moment sur notre école puisque d'autres écoles de son secteur sont bien plus en difficulté. Elle est tout de même intervenue pour la passation des évaluations en CP et en CE1.
- 2 AESH travaillent sur l'école pour 4 enfants qui bénéficient de 12 heures chacun, cependant suite à l'inscription d'un enfant avec une notification individualisée et dans l'attente d'un recrutement d'AESH, nous sommes tenues, en accord avec l'inspecteur, de mutualiser les 2 AESH sur le temps de présence de cet enfant qui bénéficie d'un aménagement d'emploi du temps.

Autres actions outre une différenciation du travail :

- Plusieurs **PAP** (plan d'accompagnement personnalisé) sont en cours dans les différentes classes élémentaires (2 PAP en CM2 ; 2 PAP en CM1, 2 PAP en CE2). Une demande peut être faite à tout moment par les familles ou le conseil des maîtres, en rapport avec des troubles d'apprentissages, il est soumis à l'avis du médecin de l'éducation nationale et doit comporter 3 éléments de diagnostic (test psychométrique du psy, bilan orthophonique et/ou psychomoteur, et un bilan neuro de développement).

- 4 **PAI** viennent d'être renouvelés 3 autres sont en cours. (Ils sont liés à des pathologies médicales avec des nouveaux imprimés qui ciblent 6 pathologies).
- **PPRE** (projet, personnalisé de réussite éducative (maîtrise insuffisante de certaines connaissances) 1PPRE vient d'être mis en place en CP.
- **APC** (aide pédagogique complémentaire). Elles sont organisées sur le temps méridien ou le soir selon les classes, à raison de 2 fois 30 minutes ou 3 fois 20' les lundis et jeudis. Pour les non cantiniers, il leur est proposé une organisation compatible avec leur rythme.
- Aujourd'hui tous les nouveaux dossiers devraient avoir un enregistrement numérique sur LPI, à ce jour les dossiers sont envoyés à la santé scolaire et les PAP sont validés par le médecin scolaire surtout lors du passage au collège.

#### 6. Hygiène et santé

Nous venons d'avoir les bilans des 4 ans, organisés avec l'infirmière de PMI de Saint Romain dont nous dépendons. Les parents qui le souhaitaient ont pu assister à la visite, une maman nous explique comment cela s'est déroulé.

Programme Phare : journée contre le harcèlement, activités réalisées par les enseignantes : questionnaire, jeu de l'oie et scénettes sur le harcèlement (CM1 et CM2), vidéo sur le harcèlement et travail sur le lexique (CE1), jeux sur l'empathie (MS/GS), 10 h d'enseignement, référent PHARE (Mme HERICHER)

Bravo aux enseignantes pour le diplôme PHARE !

Le questionnaire qui a été rempli par les élèves du CE2 au CM2 est rassurant puisqu'il comporte pour notre école une majorité de « jamais » ou « parfois ». Quelques réponses 3 ou 4 sont à creuser, bien évidemment avec psychologie, puisque les questionnaires sont anonymes.

#### 7. Sécurité : exercices incendie, et PPMS,

- Nous sommes en **risques attentat** depuis le 13 octobre, le niveau le plus haut sur l'échelle de veille. Les consignes sont affichées dans le tableau extérieur de l'école et nous comptons sur tous pour éviter les attroupements devant les barrières et de signaler tout évènement ou élément suspect, c'est l'affaire de tous. Les sorties sont autorisées pour le moment.
- Deux gendarmes ont été présents suite à l'attentat du 13 octobre.
- **PPMS attentat intrusion** : Nous en réalisons un le jeudi 16 novembre avec des solutions selon l'âge des enfants. La première consigne est de se cacher, de fermer toutes les lumières et ouvertures et de faire le silence complet en n'oubliant pas pour les adultes de faire le 17 ou un SMS au 114.

Pour un éventuel confinement, tout est prévu dans les armoires de la cantine.

Un tel confinement est tout à fait possible dans nos écoles et n'est pas forcément dû à un acte terroriste comme nous l'imaginons, mais peut être suite à la gendarmerie qui recherche 1 ou plusieurs individus échappés, un parent agressif venant récupérer par tous les moyens son enfant suite à une séparation, ou autre personnage manifestant de l'agressivité et cherchant à entrer dans l'école.

- **PPMS risques majeurs** : nous avons vécu en réel un exercice le vendredi 13 octobre. Un exercice était prévu avec une simulation de nuage d'ammoniac qui se répandait dans l'atmosphère. La rectrice nous avait envoyé une carte sur laquelle figurait la pointe de Saint Laurent. Nous avons donc répondu à l'appel de la mairie et nous nous sommes placés en confinement. Une classe était d'ailleurs au gymnase et s'est vue confinée sur place jusqu'à 16h15, moment de l'arrêt de l'exercice.
- Nous avons un **exercice incendie** à réaliser par trimestre et donc nous en avons réalisé un mardi 17 octobre au matin : les systèmes d'alerte ont bien fonctionné et les classes ont mis 4 minutes à être dans la cour de la maternelle. Nous envisageons pour la prochaine fois de regrouper les classes élémentaires dans le milieu de la cour des grands, simulant ainsi un feu potentiellement dans les bâtiments des élémentaires.

La brigade rurale passe bien plus régulièrement.

La sécurité, la vigilance et le respect des règles sont l'affaire de tous et doit être un exemple pour eux, pensez-y.

#### 8. Evaluations CP, CE1et CM1 :

Les évaluations se sont déroulées du 12 au 23 septembre 2022, avec une saisie informatique des résultats et un retour vers les familles des enfants en difficulté. Les élèves fragiles sont sans doute pris en APC.

La maîtresse E est intervenue pour aider aux passations individuelles de fluence en lecture pour les CE1. Des évaluations numériques sont menées en sixième.

#### 9. Actions pédagogiques menées ou envisagées pour le trimestre :

- Animations Cardère : au moins une date pour chaque classe (2 pour les CM1) 1 séance gratuite pour chacune des 7 classes puis 150 euros la séance.
- Sortie au Volcan en novembre et ateliers dans l'école pour les CP et CE2 pour un projet artistique.
- Projet exposition départementale sur le thème A vos marques, prêt, partez... en mai pour les maternelles.
- Jury jeunes lecteurs pour toutes les classes (220 euros pour toute l'école, vote sur une plateforme pour les parents)
- Le spectacle Oz en anglais pour les CM1 et CM2 en mars
- Spectacle au Volcan de cirque au mois de février pour les CM1 et les CM2
- Natation : 2 séances la semaine pour CP jusqu'au cm2 du 30 janvier au 10 mars, les CE2 sont en train de les terminer.

- Et une séance sur environ 10 semaines pour les GS en dernière période.
- Prix cinéma des écoles pour les CE1 et les CE2 tout au long de l'année avec deux séances prévues
- Randonnées organisées le vendredi sur les beaux jours
- Nous prévoyons des séances de jeux d'orientation vers février pour les élèves de cycle 3 avec Mme Brière.
- Agrément en cours pour l'association de photographes qui va de nouveau nous accompagner sur un projet photo pour les cycles 3.

Programme PHARE : journée d'action du 9 novembre, passage des questionnaires du CE2 au CM2, 8 heures d'enseignement sur la question du harcèlement, remontée des actions faites sur le programme PHARE, le personnel est en partie formé et la totalité devra l'être pour cette fin d'année.

De toute façon, nous sommes toutes très réceptives à sujet dans cette école et nous l'avons je pense toujours été. Mme Hélicher est référent Phare pour l'école, ce qui permet d'avoir un lien aussi sur la maternelle en plus de la direction qui reste pleinement impliquée.

#### 10. La coopérative : fonctionnement et bilan

La coopérative est affiliée à l'OCCE (asso loi 1901).

Le compte est un compte postal propre à l'école, et Mme Varin m'aide à la comptabilité de ce compte OCCE. Il est alimenté par les cotisations des familles, les dons, et les recettes des manifestations organisées par les parents d'élèves.

Le solde aujourd'hui est de 16 694 euros. Nous avons utilisé des fonds l'an dernier mais beaucoup d'actions ont permis de nouveau de faire rentrer de l'argent.

#### 11. La municipalité, partenaire : subventions, travaux effectués, accueil périscolaire, projet municipaux...

Travaux réalisés :

Un grand merci à la mairie qui a aidé au déménagement de la classe maternelle mais aussi aux collègues qui n'ont pas compté leurs heures en juillet, nous avons préparé la classe de PS en CE1. Il a fallu déménager, vider les placards, installer les tables adéquates, fixer un tableau qui n'existait pas, prévoir une commande pour fonctionner pour permettre à notre collègue un début d'année bien plus serein.

Une visite a été réalisée avant la rentrée avec Monsieur le Maire pour faire le tour des travaux effectués.

La cour des élémentaires a été repeinte.

Côté mairie : Nous n'avons pas oublié le Projet de fresque pour le mur du préau avec un artiste.

Si les enseignantes sont intéressées, Monsieur Couillard a un stock de décorations de Noël à donner, nous sommes intéressées.

Monsieur Le Maire souhaite faire venir des anciens combattants, parachutistes ou anciens combattants et souhaite une association avec l'école pour la cérémonie du 8 mai 1945. Les parents soulèvent le fait que le 8 mai est veille de l'ascension et que les familles risquent de partir sur ce long week-end.

#### 12. Actions envisagées par les parents et questions :

Nous avons déjà un parent non élu qui gère une vente de madeleines Bijou au profit du gros voyage de l'an prochain. Comme il a été dit l'an dernier nous ferons 2 ventes dont l'une au profit du voyage et l'autre pour toutes les classes, je remercie par avance les collègues qui acceptent que les bénéfices de cette action puissent être mis sur le voyage.

Une vente de gâteaux à 16h30 devait avoir lieu avant les vacances, nous l'avons reportée pour éviter les attroupements comme il nous a été demandé.

Actions des parents élus :

vente de sapin de Noël en cours, et constitution en association en cours aussi.

#### 13. Réponses aux questions ou remarques des parents :

- Concernant la cour d'accueil des petits élémentaires, nous avons réduit la cour pour éviter un recoin non visible avec quelques enfants qui pouvaient y avoir de mauvais comportements.
- Sur l'horaire de 16h30 : il est à rappeler qu'en élémentaire : soit les enfants sont inscrits à la garderie et donc transmis aux dames de la garderie, soit les enfants doivent être repris par les parents et sont donc sortant à partir de 16h30. Il est à noter que nous regardons tout de même si les enfants repartent bien avec un adulte et il nous arrive régulièrement d'appeler pour un enfant non repris.

Concernant la garderie, la mairie rappelle que si un enfant est inscrit à la garderie et n'est pas présent, les parents ont une pénalité de 5 euros à payer. Une pénalité est aussi demandée aux parents en cas de retard à 18h00 (fin de la garderie organisée par la mairie).

- Concernant le prix et la qualité des repas : Un courrier du prestataire a été envoyé aux familles pour expliquer les augmentations.

Il faut savoir que le prix du repas revient à 7 euros 50 à la mairie qui prend en charge la différence. La cantine a diminué les composants des repas (5 avant et 4 maintenant) pour limiter l'augmentation.

L'augmentation du coût de l'électricité, du transport, des salaires augmentent le prix de revient du repas. De plus, la mairie a choisi des récipients lavables et non jetables.

Il est à noter qu'aucun autre prestataire n'a répondu, jugeant le cahier des charges, fixé par Saint Laurent, trop ambitieux. Un sondage peut être fait, à la demande des parents élus, pour s'orienter vers un retour à 5 ou 6 éléments constituant le repas avec bien sûr une augmentation du tarif, ou aussi un tout autre prestataire plus cher qui offrirait un autre type de repas.

La séance est levée à 19h57